



Association pour la Sauvegarde du Val d'Allier

RAPPORT D'ACTIVITE 2010 ET ORIENTATIONS 2011

Après une année 2010 riche en avancées dans les actions lancées par Allier Sauvage ou auxquelles notre association participe, 2011 se révèle plus calme avec la finalisation d'actions engagées, sans nouveauté majeure dans le contexte de nos interventions.

Les démarches institutionnelles n'ont pas permis de progression notable au cours de l'année passée, à l'exception du lancement de l'étude de Prévision, Prévention et Protection contre les risques d'inondation de l'Allier (étude 3P). Le seul événement remarquable a été l'annonce, à la suite du Grenelle de l'Environnement, du projet de création d'un Parc Naturel National « humide » pour lequel la partie aval de l'Allier a été proposée par le Muséum d'Histoire Naturelle parmi les quatre sites identifiés.

A peine annoncé, le projet s'est avéré mort-né et notre association qui s'y préparait n'a même pas eu à émettre d'avis, le préfet de région Auvergne ayant choisi de ne consulter que les organismes agricoles: une façon comme une autre d'enterrer le projet, certainement sur instruction gouvernementale.

C'est donc dans sa coopération avec le milieu universitaire qu'Allier Sauvage a le plus progressé en 2010, notamment par la révélation de nouvelles découvertes sur le patrimoine ancien de l'Allier.

1 - Contribution aux démarches institutionnelles :

Allier Sauvage a poursuivi activement sa participation aux différentes formes de concertations officielles concernant la rivière Allier :

- **SAGE Allier Aval :**

la procédure d'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux a connu une période d'inaction due au changement d'animateur et à la défaillance des bureaux d'études chargés d'animer la concertation et d'élaborer des propositions. Dès sa reprise, les membres de notre Conseil d'Administration se sont partagé la représentation de l'association aux différentes réunions organisées pour débattre des orientations des prescriptions et actions à inclure dans le programme du future SAGE. Malgré la lourdeur de ces travaux, qui réunissent l'ensemble des acteurs publics et associatifs concernés, les débats permettent de sensibiliser l'ensemble des acteurs aux sujets qui nous tiennent à cœur et de faire progresser certaines de nos revendications : gouvernance unique sur l'Allier, nécessité d'un observatoire complet et partagé, gestion raisonnée du développement des loisirs et du tourisme. Il permettent aussi de soutenir les combats des associations environnementales, en particulier pour la promotion d'une agriculture plus compatible avec la préservation des eaux et de la biodiversité.

- **Etude 3 P « rivière Allier » :**

Une étude « Prévision/Prévention/Protection » (3P) sur l'ensemble de la rivière Allier a été lancée par l'Etablissement Public Loire (ex EPALA), à laquelle Allier Sauvage participe activement. Cette démarche présente plusieurs niveaux d'intérêt en rapport avec les orientations d'Allier Sauvage : état des lieux complet et homogène de la problématique « inondations » et

recherches d'orientations cohérentes sur l'ensemble de la rivière. Sur un plan général, elle est aussi l'occasion de faire progresser les thèmes d'une gouvernance et d'un observatoire à l'échelle globale de l'Allier.

De façon plus particulière, il s'agit aussi de veiller à ce que des projets d'aménagement contraires aux principes du développement durable ne redeviennent d'actualité, comme le projet de barrage écrêteur du Veurdre, combattu avec succès dans les années 80 par l'Association de Défense de l'Allier, à laquelle a succédé Allier Sauvage.

- **Conférence Tourisme Massif Central :**

Allier Sauvage a été invitée par le Commissariat à l'Aménagement du Territoire du Massif Central à participer aux travaux de la commission « rivières et baignade ». La participation à cette concertation a confirmé deux niveaux d'intérêt :

1°) promouvoir la baignade (pavillons bleus) pousse à exiger le maintien ou l'amélioration de la qualité de l'eau,

2°) évaluer le potentiel de développement des loisirs et du tourisme sur la rivière oblige à se poser la double question de sa compatibilité avec la préservation de l'environnement et de l'intérêt réel pour les territoires traversés et les riverains.

2 - Concertation inter-associative :

L'année 2010 a été marquée par une relance de la concertation entre les associations, qui devrait permettre à Allier Sauvage de soutenir des démarches positives, en même temps que de faire partager son expérience et ses convictions.

- **Les Assises Loire Vivante :**

Les assises Loire Vivante, réactivées par S.O.S. Loire Vivante en 2010, ouvrent la voie d'une future négociation avec les institutions pour une véritable place de nos associations dans l'élaboration d'un prochain Plan Loire Grandeur Nature (2014/2020). C'est bien en effet un des défauts majeurs de l'actuel Plan Loire (2077/2013) que d'être limité dans sa portée, malgré les financements importants mobilisés, par une absence d'appropriation réelle par les acteurs locaux, qu'une implication des associations aurait pu favoriser.

Sur l'Allier en particulier, la difficulté d'intéresser le milieu économique aux aides mises en place pour réduire leurs risques par rapport aux crues montre bien, par exemple, que le Plan Loire n'est pas assez « partagé ».

Les Assises Loire Vivante pourront aussi se montrer utiles pour faire connaître et appuyer des actions intéressantes en faveur de la rivière, mais aussi pour contrer, comme par le passé, des projets contraires aux objectifs de développement durable du Val d'Allier.

- **Le fonds pour la conservation des rivières sauvages :**

Initiée par un groupe de proposition formé de représentants de différents organismes, la démarche de création du Fonds pour la conservation des rivières sauvages vise à établir une reconnaissance de la richesse particulière de rivières plus sauvages que les autres, au delà des seuls critères habituellement reconnus de qualité des eaux et de biodiversité.

Le point de départ est centré sur l'état des lieux des caractères de préservation du fonctionnement naturel d'une rivière, de son degré de liberté, c'est-à-dire de son espace de divagation : peu ou pas d'endiguement, de barrages et de seuils, et le minimum d'aménagement et de présence humaine, compatibles avec ses caractères naturels.

Allier Sauvage contribue à soutenir cette initiative et à s'associer aux travaux visant à définir le concept de « rivière sauvage », avec sans doute la particularité d'insister sur la place et le comportement de l'homme sur la rivière, au delà de ses actions d'aménagement.

3 - L'évaluation de la fréquentation de l'Allier :

Les études menées conjointement avec le GEOLAB de la Maison des Sciences de l'Homme de l'Université Blaise Pascal de Clermont-Fd, pour la mise au point de méthodes d'évaluation de la présence des sports et loisirs de nature sur l'Allier de plaine, ont bien progressé en 2010 :

- **La méthode d'évaluation de la fréquentation** à partir du recensement des traces laissées en fin de saison peut être considérée comme finalisée.

Après la présentation aux acteurs, en avril 2010, des résultats de la première campagne de terrain réalisée en fin d'été 2009, une deuxième expérimentation réalisée en fin d'été 2010 a confirmé l'efficacité de la méthode et la richesse des enseignements à tirer des observations réalisées. Il reste à produire le rapport final de l'étude, montrant l'intérêt des comparaisons pouvant être effectuées entre les saisons successives : pressions accentuées ou diminuées sur certains sites, comportements en évolution, effets de certaines mesures prises (ex : fermeture ou ouverture d'accès, encadrement pédagogique,...).

Mais d'ores et déjà, l'éclairage apporté par Allier Sauvage et Géolab, sur cette difficile question de l'ouverture du milieu fluvial aux activités de sports et loisirs de nature, a permis d'ouvrir et d'alimenter le débat de façon incontournable dans les divers lieux de concertation entre les acteurs concernés par la gestion de l'Allier.

- **La méthode d'évaluation de la fréquentation par les canoës-kayaks** a été pleinement appliquée durant toute la saison 2010 : les deux stations automatiques de prise de vues installées sur les ponts de Villeneuve-sur-Allier et du Veudre ont rapporté la moisson attendue avec un total de 75000 photographies.

Celles-ci, triées et analysées par une étudiante de l'université engagée comme stagiaire par Allier Sauvage, fournissent différents niveaux d'informations : le nombre de bateaux (près de 900 et non pas 400 à 500, comme l'estimaient fréquemment nos interlocuteurs), la nature des pratiques (des néophytes-ludiques aux randonneurs accomplis), l'origine des bateaux (matériel de location ou matériel « pro »), port du gilet de sauvetage ou non, etc...

Une deuxième campagne est programmée avec le GEOLAB pour l'été 2011, afin de perfectionner le matériel et la méthode (une photo toutes les 2 mn au lieu de 3 mn) et afin de disposer d'une deuxième campagne d'observation pour parfaire la démonstration de l'intérêt et de l'efficacité de cette méthode peu coûteuse.

Il restera à déterminer les conditions permettant de faire partager nos travaux et de valoriser ces résultats (publication, conférence, séminaire). Le blog mis en place par le GEOLAB permet d'ores et déjà à tout un chacun d'en prendre connaissance : allier-traces.blogspot.com/

4 - A la découverte du patrimoine ancien de la rivière :

A la suite de la découverte archéologique de **l'épave du Veudre** en 2009, le diagnostic archéologique amorcé (prélèvements et observations visuelles) en ont confirmé l'intérêt avec une datation C 14 de 1750 environ.

La position de cette embarcation, à l'envers sous une berge de 3 m de haut dont elle a été dégagée progressivement par l'érosion, pose la question de la genèse morpho-dynamique de la berge, notamment avec la présence révélée par la photographie aérienne, de ce qui avait été identifié jusqu'alors comme une triple enceinte proto-historique.

Le GEOLAB mène une recherche approfondie sur l'histoire de cette rive de l'Allier, que la découverte de sédiments fins piégés sous l'embarcation a déjà permis d'alimenter grâce à l'analyse des pollens et des micro-organismes contenus par ceux-ci.

Nul doute que ce sujet très riche de l'épave du Veudre est appelé à faire l'objet d'une double publication, scientifique et publique, à laquelle Allier Sauvage s'associera.

Une nouvelle découverte à notre actif en 2010 intéresse l'université : **une vingtaine de troncs d'arbres fossiles** rectilignes et longs (jusqu'à 40 m) regroupés dans le lit mineur de l'Allier en aval de Villeneuve. Et pour cause : les premiers prélèvements réalisés en 2010 ont permis de dater ces troncs de plus de 4 000 ans ! Pour en savoir plus, il faudra attendre que nos partenaires du GEOLAB trouvent le temps nécessaire pour engager un programme de recherche sur ces arbres fossiles et leur paléo-environnement.

Notre bel Allier n'a pas fini de nous étonner en nous livrant chaque année quelques nouveaux vestiges de sa riche histoire naturelle et humaine !

Rapport d'activités 2010 présenté lors de l'Assemblée Générale du 10 juin 2011

Le Président, Joël Herbach